



17. juin 2015

Rapport sur l'environnement 2014 de l'OFAG

RUMBA – Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

Avant-propos

Depuis 1996, notre office se positionne à l'avant-garde dans ses activités en matière de protection de l'environnement grâce à sa participation proactive au programme de gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale RUMBA. Dans le but de réduire continuellement son impact sur l'environnement, nous mettons en place des mesures dans divers domaines afin d'atteindre nos objectifs. Cet engagement semble être payant, étant donné les très bons résultats obtenus en 2014 en matière de réduction de la charge environnementale et des émissions de CO₂. En effet, nous avons obtenu les valeurs les plus basses depuis 2006. Ces résultats sont très encourageants et il s'agit désormais de les confirmer dans les années à venir.

Afin de rendre la diminution de notre impact environnemental plus durable, notre office a accepté, avec l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral de la communication et sur mandat du Conseil fédéral, de jouer le rôle d'office pilote pour l'introduction d'un système de gestion de la mobilité. Le projet s'articule autour de deux domaines principaux ; les voyages de service et le trafic pendulaire. Ce dernier domaine est nouveau et afin d'obtenir les premières données s'y relatant, un sondage a été mené fin 2014. La participation a été élevée et les résultats et réactions sont très utiles à la réalisation du projet (voir Chapitre 2.1). Une analyse en cours devrait mettre en évidence les domaines dans lesquels nous pouvons encore nous améliorer. Il est attendu que les mesures à venir nous aident à maintenir les bons résultats obtenus en 2014 en matière d'émissions de CO₂. Les résultats et enseignements à tirer de la mise en place des mesures seront présentés en 2016 dans un rapport au Conseil fédéral.

Afin de se rapprocher de l'objectif fixé en matière de consommation d'électricité, notre office a en outre participé à l'energyday. Cette action visait à équiper tous les bureaux de l'office avec des souris-interrupteurs permettant d'éteindre tous vos appareils électroniques à l'aide d'un seul interrupteur. Pensez donc à éteindre votre multiprise ou souris-interrupteur le soir en partant et à éteindre votre écran lors de courtes pauses. Notre office continue également de promouvoir la réduction d'utilisation de papier, tout en augmentant la part de papier recyclé. Ceci peut être réalisé grâce à de simples gestes et réflexions ; vous pouvez par exemple évaluer la pertinence d'imprimer le document souhaité et si c'est le cas, imprimer autant que possible deux pages par feuille. Nous souhaiterions en outre examiner la possibilité d'utiliser à l'avenir uniquement du papier recyclé.

Je me réjouis des progrès futurs que notre office connaîtra dans le domaine de la gestion environnementale grâce à votre participation active. Sur la nouvelle page [Intranet RUMBA](#), que je vous encourage à visiter, vous trouvez de nombreuses astuces. Merci à tous pour votre collaboration à l'atteinte des objectifs environnementaux.

Bernard Lehmann
Directeur

1. Chiffres-clés

Six domaines sont pris en compte pour calculer la charge environnementale de l'OFAG ainsi que les équivalents CO₂ correspondants : les voyages de service, la consommation d'électricité, d'énergie de chauffage, de papier et d'eau ainsi que la quantité de déchets émise. Ces six domaines sont représentés sur la Figure 1 dans leurs unités respectives par équivalent temps plein (ETP) et pour les 4 dernières années.

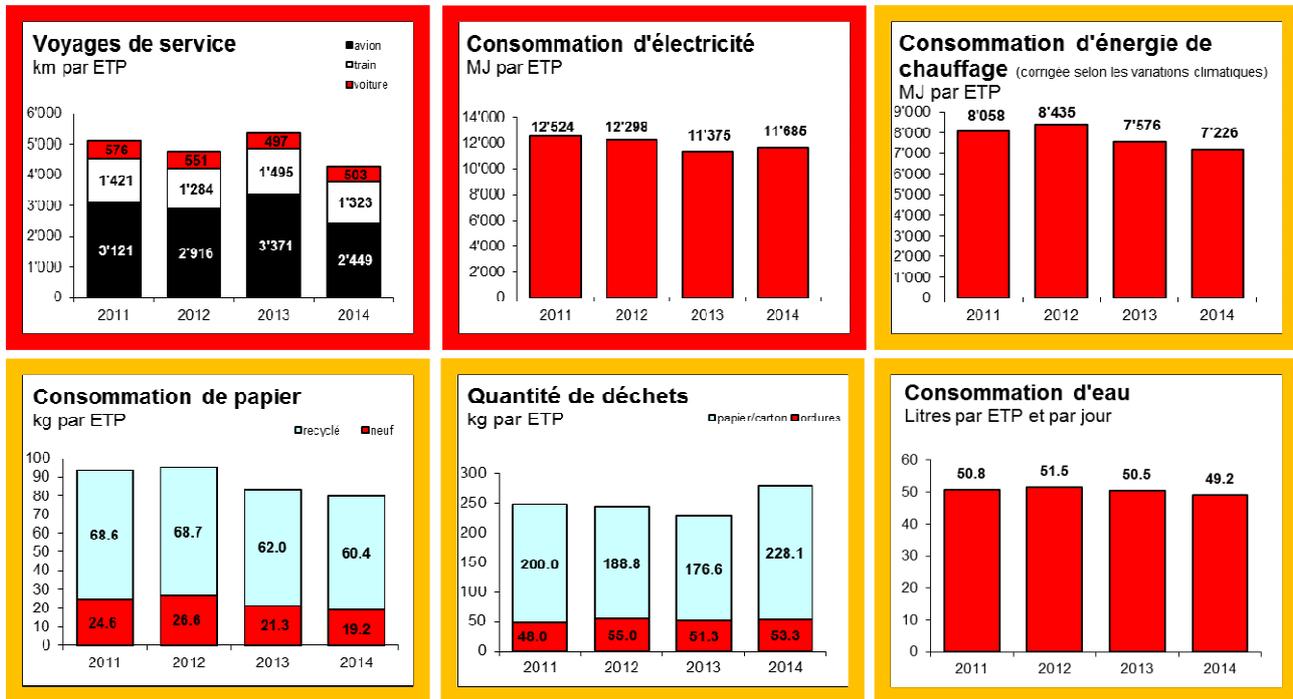


Figure 1 - Les six domaines dans leur unités respectives par collaborateur/trice équivalent temps plein (ETP) pour les quatre dernières années. En rouge, les domaines ayant un impact environnemental élevé à l'OFAG et en orange les domaines ayant un impact environnemental plus modéré.

Ce sont les voyages de service qui ont connu la plus grande réduction d'émissions de CO₂ par rapport à l'année précédente, en atteste la réduction de kilomètres correspondante (Figure 1, en-haut à gauche). Ce résultat est très encourageant. Ce sont, en outre, principalement les émissions dues aux déplacements en avion qui ont diminué, moyen de transport le plus polluant en matière de CO₂. Cette amélioration est due à une réduction du nombre de voyages réalisés, mais également à des distances parcourues moindres par rapport aux années précédentes, car les activités réalisées au niveau international ont été moindres en 2014. Cependant, cette réduction des émissions peut varier considérablement d'une année à l'autre. Le très bon résultat de cette année ne doit donc pas être considéré comme un acquis, mais nous encourage à suivre cette direction dans la mesure du possible. Une hausse considérable des déchets, principalement sous forme de papier, est également à noter (Figure 1, en-bas au milieu). Ce phénomène peut être expliqué par la réorganisation au sein de l'OFAG, ayant engendré des déménagements dans les bureaux et donc un tri des classeurs et documents. Une nouvelle diminution par rapport à 2013 est donc attendue pour 2015. Les autres secteurs n'ont pas connu de variations importantes (Figure 1). Le bilan final est donc plutôt positif avec une diminution considérable de la charge environnementale et des émissions de gaz à effet de serre pour 2014 (Section 3.2).

La Figure 2 compare l'indice de charge polluante (ICP) ainsi que la quantité d'émissions d'équivalents CO₂ pour chacun des six domaines susmentionnés. Malgré la réduction importante des déplacements professionnels, ceux-ci représentent quand même le domaine ayant l'indice de charge polluante et les émissions de gaz à effet de serre les plus élevés.

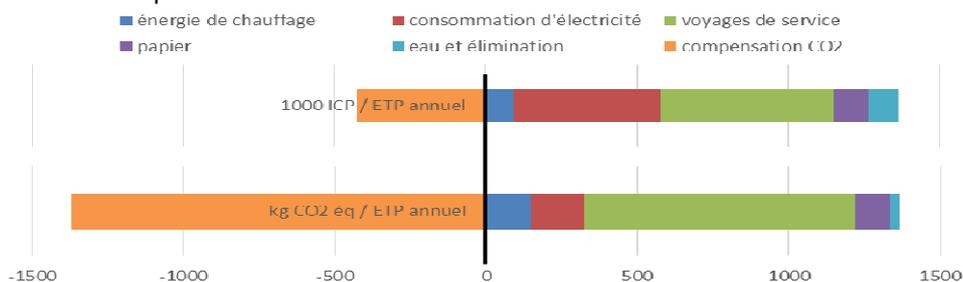


Figure 2 - Indice de charge polluante & Émissions de CO₂ par domaine pour 2014.

2. Mesures principales

2.1 Système de gestion de la mobilité MMS

La mesure principale en cours d'élaboration à l'OFAG est l'introduction d'un système de gestion de la mobilité. En effet, l'OFAG fait partie des trois offices pilotes s'étant engagés à mettre en place un tel projet. Un sondage réalisé fin 2014 a permis d'obtenir les premiers résultats en matière de mobilité pendulaire et de pouvoir évaluer la répartition modale ainsi que le potentiel d'amélioration¹. L'analyse de la répartition modale a montré que près des trois quarts des kilomètres parcourus par les collaborateurs/trices pour se rendre au travail sont réalisés en train et seulement 15 % en voiture (Figure 3), ce qui est très encourageant. En 2014, les 232 collaborateurs/trices ayant participé au sondage ont parcouru plus de 3 millions de kilomètres dans le cadre du trafic pendulaire, soit 3 à 4 fois plus que dans le cadre des voyages de service. Le trafic pendulaire a ainsi émis presque autant de CO₂ que les voyages de service, source principale des émissions de CO₂ à l'OFAG.

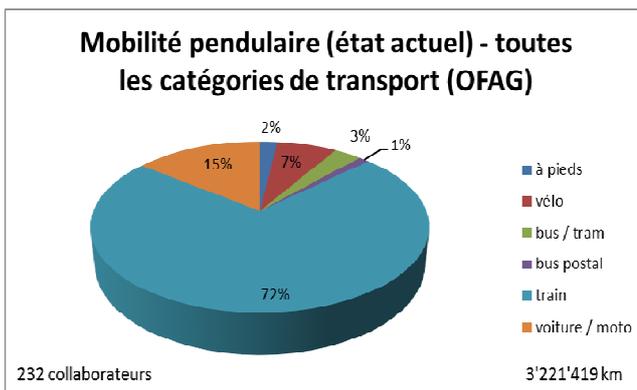


Figure 3 - Répartition des kilomètres parcourus dans le cadre des déplacements pendulaires (aller-retour).

La Table 1 présente les quatre domaines dans lesquels des mesures seront prises. Les mesures se basent sur la liste élaborée par le groupe de travail RUMBA de la Confédération et sont en cours d'analyse. Les mesures finalement sélectionnées devraient permettre de réduire durablement l'impact environnemental lié à la mobilité. La plupart des mesures ayant un potentiel important de réduction de l'impact environnemental sont généralement déjà en place à l'OFAG, et c'est pourquoi un potentiel d'amélioration se situe donc principalement à un niveau plus communicatif et organisationnel, visant à sensibiliser encore mieux les collaborateurs/trices aux offres existantes.

| | |
|---|--|
| 1. Réduire les déplacements (quantité et distance) | 2. Lignes directrices et informations |
| 3. Encourager la mobilité douce et les transports publics | 4. Gestion des transports personnels motorisés |

Table 1 - Les quatre domaines de mesures du projet de gestion de la mobilité.

2.2 energyday

L'OFAG a participé à l'energyday14 organisé conjointement par l'agence-énergie-appareils électriques (eae) et le programme SuisseEnergie de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). L'accent portait sur les souris-interrupteurs qui, en principe, se trouvent dans vos bureaux. Afin d'en augmenter leur utilisation, l'action visait à encourager les collaborateurs/trices à y prêter attention. Si votre place de travail n'est toujours pas équipée d'une souris-interrupteur : Une commande est en tout temps possible auprès du secteur logistique. En outre, l'OFAG possède désormais trois appareils de mesure du courant électriques (wattmètres) qui sont à la disposition des collaborateurs/trices souhaitant connaître la consommation de certains appareils électriques, au bureau comme à la maison. N'hésitez pas à contacter Daniel Felder si cela vous intéresse !

¹ Les résultats présentés lors de la séance d'information du 17.03.2015 sont disponibles sur la page Intranet RUMBA > Thèmes > Mobilité > Système de gestion de la mobilité.

3. Objectifs et résultats

3.1 Objectifs de l'office

| Domaine | Objectifs | Mesures | Résultats |
|-----------------|--|---|---------------------------------------|
| CO ₂ | Diminution par unité plein temps par rapport à 2013. | Système de gestion de la mobilité | -20.1 % |
| CO ₂ | 1,5 tonne/ETP (à compter de 2015) | Système de gestion de la mobilité | 1.4 équiv. t CO ₂ / ETP an |
| Électricité | -10 % par rapport à 2012 d'ici à 2016. | Actions ponctuelles (energy-day), sensibilisation | -5 %* |
| Papier | -20 % par rapport à 2012 d'ici à 2016. | Actions ponctuelles, sensibilisation | -16.1 %** |

* Nous ne sommes qu'à mi-chemin de notre objectif et une péjoration de 2.7 % peut être constatée par rapport à l'année précédente. Des efforts supplémentaires doivent être déployés dans les 2 prochaines années afin d'atteindre l'objectif.
 ** Une amélioration notable est à relever en matière de consommation de papier avec une diminution de 4.4 % de notre consommation de papier par rapport à 2013. Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre l'objectif fixé.

3.2 Objectifs au niveau départemental

Pour 2014, nous avons largement atteint l'objectif assigné pour 2016 (-10 %) en matière de charge environnementale, tout comme les années précédentes, et nous sommes même allés bien plus loin (-31.2 % hors compensation climatique) que celui défini pour 2020 (-20 %).

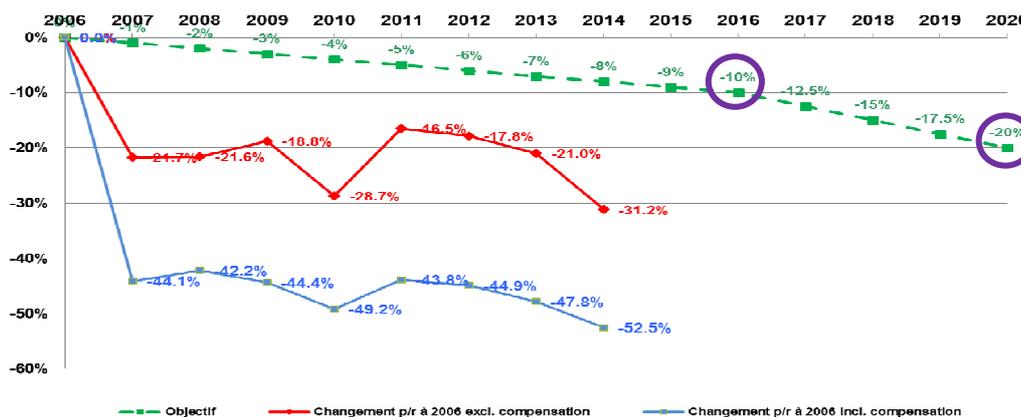


Figure 4 - Réduction de la charge environnementale de l'OFAG par rapport à 2006 – sans (ligne rouge) et avec (ligne bleue) compensation CO₂ – et objectif (ligne en traitillé).

Concernant l'objectif de réduction des gaz à effet de serre (-25 % d'équivalent CO₂ d'ici à 2020), nous l'avons également déjà dépassé avec une réduction de 31.9 % en 2014 par rapport à 2006.



Figure 5 – Émissions de CO₂ [t] de l'OFAG depuis 1996 et objectif pour 2020 [%].

4. Perspectives

Les objectifs fixés pour 2015 restent les mêmes que pour 2014, tant au niveau de l'office qu'au niveau départemental. Nous espérons obtenir des résultats aussi bons, voire meilleurs, qu'en 2014 grâce à l'application des mesures suivantes :

- Mobilité
 - L'introduction d'un **système de gestion de la mobilité** sera notre activité principale cette année (voir Chapitre 2.1)
- Papier
 - À partir de cette année, le **rapport agricole** ne sera plus imprimé sur papier et sera uniquement disponible en version électronique en ligne. Il s'agira d'évaluer l'impact de cette mesure ainsi que des différents mandats d'impression sur la consommation de papier.
 - Maintenant que les documents destinés aux archives peuvent également être imprimés sur du papier recyclé, la possibilité de ne commander plus que du **papier gris 100 % recyclé** sera examinée, étant donné sa charge environnementale considérablement plus faible que le papier blanc.
- Électricité
 - Évaluer l'utilisation et l'utilité des **souris-interrupteurs**.
 - Les possibilités de réduction de l'impact environnemental provenant du domaine des **technologies de l'information et de la communication** seront évaluées.
 - L'OFAG participera à nouveau à l'**energyday** en octobre 2015.
- Général
 - Le lancement de la nouvelle page **Intranet RUMBA** devrait nous aider à améliorer la communication interne concernant les activités et chiffres RUMBA. Vous y trouverez toute l'actualité RUMBA pour l'office ainsi que des astuces et informations dans les domaines liés à la gestion environnementale.
 - Une **introduction à RUMBA** devrait désormais être proposée à l'entrée en fonction des nouveaux collaborateurs de l'OFAG.

5. Organisation et contact de l'équipe Environnement OFAG

| | | |
|---|-----------|--|
| Leute Andrea | DBPERR | Membre de la direction compétente pour l'équipe environnement OFAG |
| Candinas Anton (jusqu'au 31.07.2014) Felder Daniel (à partir du 01.08.2014) | DBPNR | Responsable de l'équipe environnement OFAG |
| Hartmann Michael | DBIA | Membre du noyau de l'équipe environnement OFAG |
| Brunet Sandrine (jusqu'au 31.08.2015) | | Stagiaire RUMBA |
| Bühlmann Monique | DBPERR | Secrétariat |
| Corpataux Nicole | DBPERR | Bike to Work |
| Leu Hanspeter (jusqu'au 30.06.2015) Müller Jean-Claude (à partir du 01.07.2015) | DBPERR | Infrastructure et logistique |
| Beyeler Christine (jusqu'au 31.07.2015) Stéphanie Blunier (à partir du 01.08.2015) | DBPERR | Voyages de service |
| Jeker Ngoy Damaris | DBDLE | IT |
| Schelbert Rahel | DBDLE | Actions |
| De Giovanni Francesca | Direction | Santé |

Nous souhaitons la bienvenue à Jean-Claude Müller au sein de l'équipe environnement.

Merci à Anton Candinas, Hanspeter Leu et Sandrine Brunet pour leur collaboration active au sein de notre équipe et tout de bon pour la suite.

Vous pouvez consulter les documents sur la gestion environnementale, le rapport et le plan de mesures à l'adresse <http://intranet.blw.admin.ch/themen/00149/index.html?lang=fr> ou sur le site internet de l'Administration fédérale dédié à RUMBA <https://www.rumba.admin.ch/rumba/fr/home.html>.

Si vous avez des suggestions ou si vous souhaitez davantage d'informations, veuillez vous adresser au responsable RUMBA: Daniel Felder – Courriel : daniel.felder@blw.admin.ch; tél. : +41 58 465 50 99